

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de Cantal.

Registre *1<sup>er</sup>*

N° 149.

SIGNALEMENT.

Le *M<sup>r</sup>* Bagnier (Guillaume)  
Chardranier  
natif de *Journals*  
demeurant à *Journals*  
allant à *Berne (Suisse)*  
âgé de *27* — ans, taille d'un mètre  
*80* centimètres  
cheveux *châtains* front *couronné*  
sourcils *châtains* yeux *bruns*  
nez *ordinaire* bouche *petite*  
barbe *châtaine* menton *ordinaire*  
visage *ovale* teint *clair*

SIGNES PARTICULIERS.

PIECES DÉPOSÉES :

Fait à *Murillac*, le *9* *juin* 18*59*.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

Neuchâtel le 17 / 1851



Monsieur le Préfet,

à Monsieur le St. Bague  
Guillaume, du lieu de Neuchâtel,  
chef lieu de la Commune de Fossenois,  
je vous prie de lui délivrer un passeport  
pour Berne, (Suisse).

Il joint à sa demande une  
quittance de 16<sup>fr</sup> délivrée par le syndic  
de la Commune et son ancien  
passeport.

Il a l'honneur d'être

Monsieur le Préfet, votre très humble  
serviteur

L. Seydoux

Progenere

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal.

Registre

100

N° 150

SIGNALEMENT.

La M<sup>lle</sup> Bouthellier Marie

native d'Anzillac

demeurant à Anzillac

allant à Madrid

âgé de 31 ans, taille d'un mètre  
48 centimètres

cheveux noirs front haut

sourcils noirs yeux noirs

nez régulier bouche moyenne

barbe menton rond

visage oval teint clair

SIGNES PARTICULIERS.

3

PIECES DÉPOSÉES :

Idem

Fait à Anzillac le 9<sup>bre</sup> 1841.

Signature des Témoin :

Signature du Porteur :

Marie Bouthellier

Apogemere



Monsieur le Maire

Mademoiselle Marie Bouthelier, à  
l'honneur de vos expotes que désirant se  
rendre en Espagne pour cause de Commerce,  
elle vous prie, Monsieur le Maire, de  
vouloir bien donner votre avis, afin qu'il  
lui soit délivré un passeport pour se  
rendre à Madrid.

Elle a l'honneur, Monsieur le Maire  
de se dire votre très humble servante.

Marie Bouthelier

Quillac 8 Septembre 1851.

Le Maire

Aprogenere

*[Faint, mostly illegible handwriting on a separate sheet of paper.]*

Le Maire de la ville d'Amboise  
de la seconde d'autre part,  
Considérant qu'un <sup>est</sup> rapporté à  
Siguolment  
de la part de <sup>ce</sup> qui y est fait droit,  
Et avis qu'il y a lieu de délivrer  
Chacun pour le passeport demandé, sur ce que le  
front haut  
seront visés Siguolment.  
pour rompre  
sur registre  
de la commune  
seront sans  
visage oval  
tout blanc

Amboise le 9 septembre 1851  
Le Maire  
[Signature]

50



N° 352

Valable pour un An.

# REPUBLIQUE FRANÇAISE.

## AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Nous, Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire  
de la République Française près la Confédération Suisse,

Signalement.

Age de 27 ans.  
 Taille d'un mètre  
 200 millimètres  
 Cheveux châtain.  
 Front couvert.  
 Sourcils châtain.  
 Yeux gris.  
 Nez ordinaire.  
 Bouche petite.  
 Barbe châtain.  
 Menton ordinaire.  
 Visage ovale.  
 Teint clair.  
 Signes particuliers.

prions les Officiers Civils et Militaires chargés de maintenir  
l'ordre public en France et dans tous les Pays amis ou Alliés  
de la France de laisser librement passer

*Guillaume, charronnier, natif de  
Journols, Cantal, sejournant à  
Paris*

et de lui donner aide et protection en cas de besoin.

Le présent Passeport délivré à Paris le 6 Octobre 1848,  
sur dépôt du passeport du Maire de  
Mentieres le 27 Septembre dernier, à  
la demande de M. le Maire de Saubusse.

L'Envoyé Extraordinaire et  
Ministre Plénipotentiaire de France.

*Fortuné*

Signature du porteur

Par l'Envoyé Extraordinaire  
Le Secrétaire de Légation.

*La légation française*



At 46 du Tarif.  
Droit Six francs.  
Solvit.

Vu pour Chamonix  
L. Gougeon le 19. Janvier  
1844  
N° 38. parat.



Vu pour aij (Bouche de Mer) de  
Requisiers le 30 Jan  
En main de pourvoir  
Ch. de Sarre-Union

Passer



[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

8  
[Faint handwritten text]

[Faint handwritten text]



17  
[Faint handwritten text]

[Faint handwritten text]

